

Lac-Supérieur



Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

**MODIFICATION AU CALENDRIER DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 2023 –
LA SÉANCE PRÉVUE INITIALEMENT LE 7 AVRIL 2023 À 20 H**

SERA DEVANCÉE AU 6 AVRIL 2023 À 20 H

AVIS PUBLIC EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR, À L'EFFET QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Supérieur, qui s'est déroulée le 3 mars 2023, il a été décidé à l'unanimité des membres présents, et ce, conformément à la résolution no 2023-03-725 ;

QUE la date de la séance du conseil municipal qui était prévue initialement au calendrier le 7 avril 2023 à 20h soit devancée au **jeudi 6 avril 2023, à 20 h.** Car le vendredi 7 avril 2023 correspond à un jour férié.

Toutefois le lieu de la tenue de la séance du conseil reste inchangé, soit au 1295 chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

Donné à Lac-Supérieur, ce 8^e jour du mois de mars 2023

Anne-Marie Charron
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe